



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

Section de PARIS

Sites : www.cgc-dgfiip.info
www.snc-dgfiip.info

Adresses mail : cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr
snc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr



*Syndicat National
des Contrôleurs*

Réunion d'information DRFiP 75 des élus en CAP le 12 juin 2020

Une annonce : Fabienne ROMBAUT, actuelle responsable du PRS de la DNVSF, va remplacer Muriel PETITJEAN, promue AGFiP à la DRFiP d'Ile et Villaine. Le mouvement d'affectation des AFiP sera très prochainement publié.

La DRFiP75 a réuni tous les élus en CAPL pour évoquer les nouvelles modalités des affectations à Paris. Pour la première année, les affectations nationales s'effectuent au Département.

Il appartiendra à chaque agent, déjà en poste ou arrivant à la DRFiP 75, d'émettre des vœux, qu'il devra saisir dans l'application ALOA.

► Cette année seulement, les agents ALD (à la disposition du Directeur) seront prioritaires. Certains postes « au choix » sont désormais gérés localement : BCR, huissier, pôle juridictionnel judiciaire, pôle d'évaluation domaniale, SDE...

► A Paris, il n'existe aucune priorité pour rapprochement familial : Paris est une seule commune.

► Pour les affectations en Direction, au lieu d'un seul vœu, il existe 3 possibilités de demandes :

- 1) Pôle Gestion fiscale
- 2) Pôle Contrôle fiscal Affaires Juridiques
- 3) Pôle Pilotage Ressources / Pôles Gestion Publique Etat et Secteur Public Local.

Plusieurs organisations ont critiqué la combinaison « PPR – Pôles de Gestion Publique » qui pourrait conduire à une affectation non souhaitée.

La Direction se dit soucieuse d'améliorer la visibilité géographique et fonctionnelle ; la « fiche de souhaits » permettra d'affiner l'affectation souhaitée au sein des services de la Direction. La Direction souligne qu'elle peut aussi procéder à des affectations d'office...

► En amont du mouvement d'affectations, l'administration a procédé à des régularisations d'ALD :
55 cadres A sur 90
61 cadres B sur 80
407 agents C sur 432

Un message individuel a été adressé à chacun d'entre eux, tout en lui indiquant la possibilité de participer ensuite au mouvement local, *via* ALOA.

Méthode de travail dans le cadre du mouvement local d'affectations

Les vacances et gels d'emplois ont été répartis entre tous les arrondissements et tous les services parisiens. Les départs en retraite ont été pris en compte jusqu'en mars 2021.

→ Il existe 30 vacances d'emplois en catégorie A. Les promotions au grade d'Inspecteur divisionnaire ne sont toutefois pas encore connues, alors que 17 inspecteurs ont été sélectionnés dans le vivier.

→ 120 emplois de cadres B sont vacants

→ 48 emplois d'agents C sont vacants

Dates importantes de saisie des vœux des l'application ALOA

→ Pour les cadres B : ALOA permettra la saisie des vœux du 8 au 18 juin et pour le second mouvement, du 25 au 29 juin. La date de publication du mouvement local n'est pas encore connue.

→ Pour les cadres A : ALOA sera ouvert du 15 juin jusqu'au 25 juin. Le mouvement sera publié entre le 20 et le 24 juillet.

Si des collègues souhaitent changer de poste au sein du même pôle, il leur suffira de remplir une « fiche de souhaits », sans passer par l'application ALOA.

L'administration insiste sur la nécessité de faire connaître aux services RH de la DRFiP le plus rapidement possible toutes les situations et difficultés particulières rencontrées par les collègues, afin de tenter d'y trouver une solution.

Il n'y aura pas de CAP pour les mouvements de mutation, mais la DRFiP s'efforcera d'apporter des solutions à chaque cas difficile dont elle sera informée.

Les Organisations syndicales sont invitées à intervenir le plus en amont possible auprès des services de Direction.

S'agissant de la campagne d'entretien professionnel, les délais sont suspendus. L'administration centrale n'a pas encore donné de directives pour la suite de la campagne.

* * *